



Dons pour les hosties		
	31 octobre	7 novembre
St-Louis		Irène R Lemay
St-Édouard		Édith Lemay
Ste-Emmélie	Bella Jobin	
<i>Merci !</i>		

## Il était une fois...

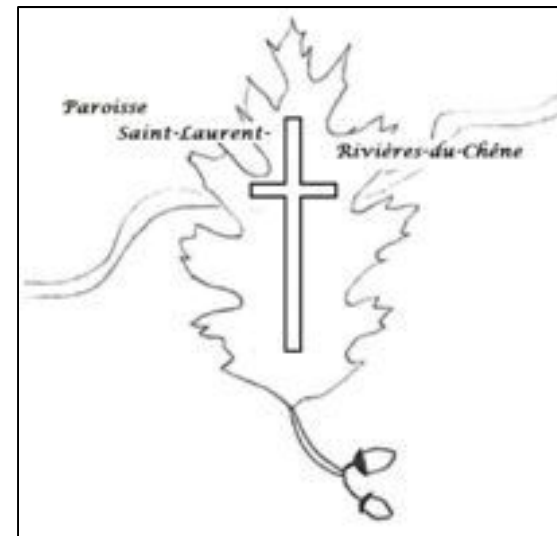
Un entrepreneur chevronné avait réussi avec beaucoup d'efforts et de détermination à monter son entreprise, bien épaulé par ses grands-parents qui lui avaient fourni temps et argent. C'était une réussite et il était devenu un modèle pour ses concitoyens.

Il avait maintenant trois enfants doués comme lui qu'il embaucha dès leur jeune âge à son entreprise. Assurément, il préparait de longue main sa relève avec soin. Mais un jour, l'ainé de ses enfants dit à son père qu'il ne se voyait plus comme un chef d'entreprise et opta pour un cours en art. Déçu le père ne s'en fit pas trop se disant qu'il lui restait deux autres enfants plus jeunes pour prendre sa relève. Cette fois-ci il prit bien soin de confier à ses autres enfants encore plus de pouvoir, espérant qu'ils apprécieraient davantage la mission de l'entreprise. Mais ce fut peine perdue, ses deux autres enfants quittèrent à leur tour l'entreprise. Ce fut un coup très dur pour cet entrepreneur qui dut trouver un partenaire et se placer sous la loi des créanciers.

Il réalisa qu'il avait fait fausse route et admis ses erreurs. Il redémarra son entreprise à beaucoup plus petite échelle.

Cette histoire est vraie, c'est celle de Louis Garneau, un Québécois bien de chez nous. Et non seulement son histoire est vraie, mais elle peut être inspirante pour nos communautés chrétiennes actuellement. Les jeunes ont déserté notre Église, non pas parce qu'elle n'a pas de quoi leur offrir, mais parce qu'ils trouvent ailleurs leur inspiration. On aurait beau leur donner nos bâtisses, ils n'en veulent pas. Pour eux ce n'est pas là que ça se passe. Ils ont une autre vision et une autre culture. Dommage pour nous qui aimons bien notre héritage, mais leur recherche est ailleurs. Si on ne prête pas l'oreille, on risque de crouler sous nos dettes sans soupçonner qu'une Église nouvelle est en train de naître en dehors de nos murs. Voici ce que dit à ce sujet Yvon Poitras directeur de la revue APPOINT dans son livre intitulé LA VIE :

« Il est de plus en plus évident que la spiritualité chrétienne est recherchée et adoptée principalement comme sagesse de vie. La découverte par les personnes d'une sagesse capable de donner sens à leur existence entière est plus importante que l'appartenance à une religion. Les individus qui refusent de se dire rattachés à une religion sont de plus en plus nombreux ici et ailleurs. Nombre de nos compagnons et compagnes de route ont évolué vers un monde de l'interrogation, de l'expérience, du cheminement. Les écouterons-nous ? Les accompagnerons-nous ? » - *Marcel Pellerin, ptre*



## Feuillet paroissial

Semaine du  
7 novembre 2021

Jean-Paul Lacroix, curé  
Réal Grenier, vicaire  
Denis Potvin, diacre

Site WEB:  
[www.stlaurent-duchene.ca](http://www.stlaurent-duchene.ca)

Secrétariat central :  
7510 Marie-Victorin, Lotbinière  
(418) 796-2044  
[administration@stlaurent-duchene.ca](mailto:administration@stlaurent-duchene.ca)

### Heures d'accueil

Lundi, mardi et mercredi de 9 h 00 à 16 h 00, vendredi de 9h00 à 12h00.  
*Pour des urgences, vous pouvez communiquer avec le presbytère de Deschaillons pour parler à un prêtre. Téléphone : 819-292-2050*

### Pour la réception des sacrements

*Baptême, Premier pardon, Première communion et Confirmation* : Pour l'inscription de l'enfant, communiquer au secrétariat central (418-796-2044) pour connaître les modalités à suivre.

*Mariage* : Pour connaître les modalités, communiquer avec le prêtre au moins six mois avant la date du mariage.

*Pardon* : Sur demande, à l'église avant les messes ou au presbytère sur rendez-vous. *Visite et communion à domicile* pour des personnes retenues à la maison : Sur demande, par le prêtre ou un laïc.

En cas de maladie sérieuse, d'accident grave ou mort subite, n'hésitez pas à demander le prêtre en tout temps, jour et nuit, pour *l'onction des malades*.

*Visite et communion à domicile* pour des personnes retenues à la maison : Sur demande, par le prêtre ou un laïc.

En cas de maladie sérieuse, d'accident grave ou mort subite, n'hésitez pas à demander le prêtre en tout temps, jour et nuit, pour *l'onction des malades*.

Plus de détails sur notre site internet.